

légèrement arrondi que la charrue du laboureur a contournée cent fois ; son flanc dépouillé conserve encore ici et là quelques vieux pins qui meurent de tristesse dans la solitude où la hache du bûcheron les a quittés ; là, c'est une colline profonde et verte, courbée dans ses contours comme un arc sous-tendu en l'air ; riche morceau de terre où les familles se groupent de préférence. Et partout s'étale avec orgueil l'industrielle activité de nos habitants qui en ouvrant leurs terres se créent une autre source de revenus dans le bois de service qu'ils préparent avec soin.

Après ces diverses considérations, Messieurs, ayant examiné toutes ces choses dont je viens de parler d'un œil assez sévère pour n'avoir pas à me repentir plus tard d'informations séduisantes, je puis répéter avec conviction que les townships compris dans les trois comtés de Joliette, Berthier et Maskinongé offrent, comparativement, des terrains bons et avantageux pour des colons industriels comme le sont généralement nos Canadiens, et d'où je conclus que si un mouvement s'opérait parmi le peuple de nos vieilles paroisses qui divise déjà trop ses terres vers ces endroits que je désigne et qui sont à la portée, ce mouvement réussirait dans des proportions merveilleuses pour l'avancement de notre pays et la prospérité du peuple.

En réfléchissant, Messieurs, qu'avec un peu de travail, de constance et d'économie, tout homme peut réussir parfaitement sur ces terres nouvelles et persuadés comme moi, je l'espère, qu'il y a là un immense avantage offert à nos Canadiens de se grandir comme peuple et de s'enrichir honnêtement, comment ne ferions-nous pas tous nos efforts pour encourager la colonisation dans les townships dont j'ai parlé ? Mais quels moyens devons-nous prendre pour parvenir à ce but ? voilà encore le sérieux de la question. Sans doute qu'un des principaux moyens est de forcer le gouvernement de la Province par de vives instances et de pressantes sollicitations à octroyer les sommes nécessaires pour ouvrir les grands chemins et faire les ponts publics dans les endroits spécialement désignés. Et ici je dois rendre justice au gouvernement et au membre de notre comté qui nous ont approprié une somme pour des chemins et des ponts. En outre de cela, il faut engager les familles des nouveaux colons à se réunir par essais pour défricher ensemble certains endroits. Une famille isolée se lasse de la solitude, s'ennuie, se décourage et finit par perdre ses forces dans un travail interrompu et nonchalant, tandis que la vue et l'exemple d'un voisin l'anime et la pousse avec ardeur à son devoir.

REVUE MANUFACTURIERE.

DECEMBRE.

UN CONSERVATOIRE DES ARTS ET METIERS EN CANADA.

Si certaines dépenses publiques sont inutiles ou peu profitables, il en est qui paient au centuple les libéralités du Gouvernement qui les a autorisées. Dans cette catégorie serait, selon mon humble opinion, l'établissement d'un Conservatoire des Arts et Métiers au Canada. Ce pays si favorisé de la nature, quant aux pouvoirs d'eau, si riche en forêts et en minéraux qui pourraient alimenter de nombreuses usines, n'en compte cependant que bien peu relativement à son étendue. La plupart des directeurs, ingénieurs et mécaniciens de ces usines ou fabriques sont venus du dehors, ayant puisé leurs connaissances techniques à l'étranger. Vu le manque d'une école spéciale fondée par l'Etat, très-peu de Canadiens-Français se livrent à l'étude de la mécanique, et cependant c'est une des races les plus intelligentes dans cette branche des connaissances humaines, pour laquelle les Canadiens ont de grandes dispositions naturelles ; mais il leur faudrait la cultiver ; or les moyens leur font défaut dans cette province où il n'y a ni une école des mines, ni un Conservatoire des arts et métiers. Toutes les écoles publiques, collèges et universités où la jeunesse a toute facilité pour s'instruire dans les langues anciennes et modernes, l'histoire, la géographie, les sciences et les arts libéraux, abondent à l'honneur du pays ; c'est pourquoi une foule de jeunes Canadiens y font des études qui les rendent propres au commerce, à l'agriculture, au bureau et aux diverses professions libérales, mais ne leur apprennent point les arts mécaniques, si utiles et même indispensables dans ce siècle positif.

Les Canadiens qui ont le goût de la mécanique sont donc obligés d'aller étudier ailleurs, et quand ils ont acquis la science nécessaire, souvent il arrive qu'ils restent loin de leur pays, qui ne les rémunérerait pas aussi bien que celui où ils ont établi leur résidence. On éviterait ce fâcheux résultat si le Gouvernement se décidait à créer au Canada un Conservatoire des arts et métiers, où de futurs ingénieurs mécaniciens puiseraient une solide instruction donnée par des professeurs capables. De semblables institutions existent chez toutes les nations européennes et aux Etats-Unis ; pourquoi le peuple canadien en serait-il privé ? Sans doute, sous beaucoup d'autres rapports il a fait de grands et rapides progrès, mais l'objet en question a été malheureusement trop négligé. Il est grandement à propos de réparer le temps perdu et de voter l'établissement réclamé par la voix publique dont je crois être, en ce moment l'humble interprète. Cela est d'autant plus à souhaiter, je dirai même nécessaire et urgent, que le nombre des carrières ouvertes aux jeunes gens est plus limité ici que partout ailleurs. Nous n'avons ni armée permanente, ni marine militaire, deux vastes champs ouverts à la juste ambition de la jeunesse intelligente et courageuse de l'ancien monde. Dans cette province, les élèves, en sortant des collèges et universités, n'ont d'autres ressources, pour se créer une position sociale, que de devenir marchands, notaires, hommes de loi, médecins, journalistes, employés publics, cultivateurs ou prêtres. Or toutes ces carrières, surtout les premières, font une liste étroite où les rangs sont pressés et où il n'y a point de place pour tous les aspirants dont beaucoup végètent, dans